

ARTICLE VIII.

Contenant ce qui s'est passé de plus confidérable en *HOLLANDE* & aux *PAIS-BAS* depuis le mois dernier.

I. LE 26. du mois de Septembre le Comte d'Albemarle, Lieutenant Général des Armées d'Hollande, arriva à la Haye par congé de la Cour de France, dont il est prisonnier: il rendit compte à Mrs. les Etats Généraux ses Maîtres, de la maniere dont il s'étoit comporté à Denain, ainsi qu'il avoit déjà fait aux Députés de L. H. P. lors qu'il s'aboucha avec eux en passant à Tournay: comme il s'est trouvé dans la nécessité de se justifier de ce qu'on avoit voulu rejeter sur lui tous les malheurs qui ont suivi de près les vastes entreprises de Mr. le Prince Eugene de Savoye; Mr. d'Albemarle entra dans un détail qui fit comprendre, que si ce Prince avoit été moins préoccupé de sa bonne fortune, & eût voulu mettre à profit les avis de plusieurs Officiers Généraux, il n'auroit pas exposé le petit Camp de Denain à être enlevé, & que les grands Magazins de l'Armée auroient été mis en sûreté dans les Places fortes.

Il est assez ordinaire que personne ne veut s'imputer les grandes fautes, principalement celles que le Public, (dont la décision est toujours inexorable) taxe de manque de jugement & de prévoyance: ce qu'il y a de certain, c'est que les Troupes tant Hollandoises qu'Allemandes, par

*Mr. d'Albemarle arrive en Hollande. sa justification.*

*Les troupes disculpent Mr. d'Albemarle, & condamnent Mr. le Prince Eugene,*